

Août 2006

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

## *Les grands négligés de nos jardins*

Ce qui est malheureux dans le bonheur (si l'on peut dire!) ou, en tous cas, dans les petits et grands plaisirs de la vie, c'est qu'on le(s) prend souvent pour acquis et qu'on finit par ne plus le(s) voir!

Prêtez-vous à ce petit exercice d'observation : parcourez du regard votre propriété, puis, élargissant le cercle, celle de vos voisins et finalement l'ensemble de notre village. Mis à part la vue panoramique que nous offre ce dernier sur le fleuve, sur quoi repose en grande partie son attrait et son charme? N'est-ce pas sur l'abondance, la beauté et bien souvent la maturité de ses arbres? Une richesse qui n'a pas de prix et que nous envient bien des visiteurs. Songez un instant aux nouveaux quartiers de l'étalement urbain privés pour encore un bon moment de ce précieux couvert de verdure. Ici, nous avons la chance de vivre dans un grand jardin où ont généreusement poussé, au fil du temps, ces précieux géants verts qui, en plus de l'agrément qu'ils dispensent, font office de poumons et de boucliers contre la pollution ambiante.



Tandis que, les yeux rivés au sol, nous consacrons une énergie souvent considérable à fleurir notre propriété, ne négligeons-nous pas de porter attention à la croissance de nos arbres et de leur fournir les soins qu'ils réclament? Les croyant peut-être assez grands pour le faire eux-mêmes, nous ne semblons devoir pointer le nez en l'air que pour vérifier si la pluie nous menace dans l'heure qui vient...

Aussi votre comité d'embellissement vous invite-t-il à lever la tête pour examiner l'état de vos arbres. Vous y découvrirez peut-être des branches mortes, ou aurez la surprise d'apercevoir l'une d'elles retenue en fragile équilibre, depuis belle lurette, sur une autre qui, par jour de grand vent, la laissera froidement tomber : mais où ou sur qui? Il se pourrait même, ce que nous ne vous souhaitons sûrement pas, que vous ayez l'infini désagrément de vous trouver nez à nez avec un tronc déjà fragilisé ou menaçant de se fendre en deux lors d'un prochain orage: une intervention préventive pourrait le sauver d'une perte définitive. Surtout s'il s'agit d'un arbre vénérable qui, jusqu'à cette angoissante découverte, vous paraissait promis à une belle longévité!

Nous ayant fait découvrir, il y a peu de temps encore, les plaisirs de l'horticulture, on nous a fort peu sensibilisés à l'importance de l'examen et de l'émondage périodiques de nos arbres en vue

d'un sain développement. Ainsi, assurer la relève des plus vieux ne veut pas dire laisser foisonner tout autour d'eux des rejetons, ces futurs grands troncs anorexiques dégarnis cherchant désespérément la lumière et condamnés à s'étouffer mutuellement...

Pourquoi enfin ne pas en profiter pour faire disparaître des limites ou du rivage de nos propriétés ces branches ou troncs d'arbres abattus dont la présence dépare et gâche la beauté des lieux, sans compter que, en pourrissant, elles risquent de devenir le repaire de bien des petites bêtes nocives.

*Comité d'embellissement*



## EN VRAC



### **Maire suppléant**

Prenez note que le conseiller Harold Noël occupera le poste de maire suppléant pour les trois prochains mois.

### **Assemblée du conseil**

Nous vous informons que l'assemblée du conseil se tiendra le mardi 5 septembre en raison de la Fête du travail.

### **Ramassage des feuilles**

À l'approche de la saison automnale, nous vous demandons de ramasser les feuilles qui s'accumulent dans les fossés afin de les dégager. Cette action nous permettra de prévenir les débordements qui sont occasionnés par de fortes pluies et l'encombrement des fossés par les feuilles.



## **Horatio-Walker et l'école de Barbizon**

En 1878, Horatio Walker a vingt ans. En France, le naturalisme trouve son expression dernière dans le mouvement impressionniste qui, à la peinture d'atelier, va substituer l'étude du plein air et essayer de rendre les yeux infinis de la lumière.

L'école de Barbizon, qui réunit des peintres paysagistes et qui cherche son inspiration à la campagne, date déjà de 1835 où un groupe de peintres établit son quartier général à Barbizon dans la forêt de Fontainebleau. « Quant à la peinture de plein air, écrit Pierre Schneider, jamais un peintre sérieux ne s'y serait laissé prendre », avant que des précurseurs comme Rousseau, Daubigny, Millet et Courbet s'y engagent ».

Millet, par exemple, passa la plus grande partie de sa vie à Barbizon à peindre des paysans. « Ce sentimental avait une profonde nostalgie du passé pré-industriel et ses tableaux évoquent ce qu'il appelait la bonté simple des gens de la terre que leur lutte pour la vie pare d'une émouvante noblesse » (Schneider).

Lorsqu'à 20 ans, Walker s'engage sur les traces de cette école, celle-ci est déjà dépassée en France. Mais elle a laissé aux États-Unis où il vit des ardents défenseurs. En Europe, ce que l'on appelle la nouvelle école hollandaise s'inspire de la nature. Plus près de Walker, des peintres comme Robert Ford Gagen ou Henry Ward Ranger le guident dans cette voie. Gagen avait déjà reçu une formation académique au College of Fine Arts de Syracuse. Il a beaucoup peint des paysages, d'abord à l'aquarelle puis à l'huile. Walker le fréquentait et a même fait un portrait de lui.

Par ailleurs, « Walker et Ranger ont en commun des goûts et des expériences : chacun a exercé le métier de photographe, chacun ira s'établir à New York vers 1884, chacun se réclame de l'école hollandaise moderne. Qui plus est, Ranger travaillait à l'occasion à Québec, comme en fait foi le sujet de plusieurs de ses œuvres (Karel). Walker voyagea avec Ranger, ultérieurement, aux Pays-Bas.

Walker est donc attiré par l'inspiration que lui procure la nature et se lie très tôt à des peintres qui partagent sa passion. L'auteure Dorothy Farr signale que ce n'est pas tant la vie rurale du Québec qui a alimenté les thèmes chers à Walker, mais c'est son appétit pour ces thèmes qui le mena au Québec.

*Bernard Dagenais*

## Les Fleurons du Québec



Comme nous vous l'avons annoncé au mois de juin dernier, le Village de Sainte-Pétronille a posé sa candidature aux Fleurons du Québec. Cette nouvelle initiative du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation vise à reconnaître de manière tangible et officielle l'effort d'embellissement des municipalités du Québec au moyen d'une classification horticole attribuant aux participantes un nombre de *Fleurons*, échelonnés de zéro à cinq. Tout comme, en hôtellerie et en gastronomie. Les *Fleurons du Québec* ainsi décernés pourront apparaître, par exemple, dans les guides touristiques officiels du Québec.

L'évaluation de chaque municipalité participante est effectuée selon quelques critères. La classification sera réévaluée aux trois ans et elle peut évoluer à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution de l'embellissement horticole. La grille d'évaluation permet à la municipalité évaluée d'atteindre une note maximale de 1 000 points. Voici comment les points sont répartis.

- ✓ 290 points sont réservés au secteur municipal : entrées de municipalité, parcs et espaces verts, hôtel de ville et autres édifices municipaux;
- ✓ 180 points sont réservés au secteur institutionnel : églises, écoles, autres édifices;
- ✓ 270 points sont réservés au secteur résidentiel et rural : façade des habitations unifamiliales, multifamiliales et rurales;
- ✓ 160 points sont réservés au secteur commercial et industriel : entreprises, commerces, industries et voies publiques;
- ✓ 100 points sont réservés aux politiques et programmes en place dans la municipalité.

De plus, nous vous invitons à porter une attention particulière à vos pelouses, plantes, arbres et arbustes ainsi qu'à l'entretien et la propreté de vos terrains, puisque le ministère accordera des points principalement pour ces éléments.

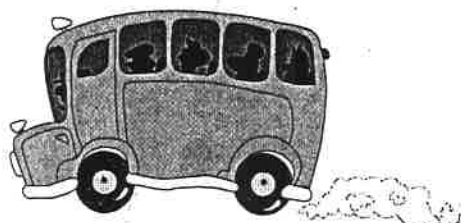
### Travaux d'embellissement à l'Église de Sainte-Pétronille

Le comité d'embellissement est à l'étape finale de l'aménagement des abords de l'église. Au fil des ans, les initiatives du comité ont contribué à dissimuler, par des arbustes, la structure massive de l'escalier, tandis que deux belles urnes rehaussent de leur décor floral la façade de l'église. Des arbres et des hémérocailles ont également été plantés face au cimetière le long du mur de l'église.

Il reste finalement un dernier morceau : la réalisation de trois massifs de hostas sur le long côté bordé par le chemin de l'église. Un examen des lieux nous a permis de constater qu'il serait important de corriger la bande qui sépare la pelouse du mur de l'église. Il s'agirait alors de placer un rang de pierres en bordure et de combler l'espace en augmentant la couche de pierre concassée déjà en place. Il s'agit là d'une dépense somme toute assez modeste qui sera assumée par la municipalité. Les travaux seront effectués par les deux employés municipaux, messieurs Dany Laflamme et Jean Fiset.

#### C'EST LA RENTRÉE!

La fin du mois d'août annonce le début de la rentrée scolaire. Ce petit mot vise à sensibiliser les automobilistes en cette période où les enfants devront circuler dans les rues du village en attente de leur autobus ou encore à leur retour à la maison le midi et en après-midi.



## **AVIS PUBLIC**

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par madame Dominique Anselme et monsieur Michel Bouchard (lots # 1-592P, 1-593, 2-39P et 2-40) 32 rue des Pins sud, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-15.

Cette demande a pour but de permettre la construction d'un bâtiment secondaire en partie, en cour avant, soit à une distance de 5.26 mètres de la ligne avant au lieu de 7.5 mètres tel que décrété au règlement de zonage.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 5 septembre 2006 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 17<sup>e</sup> jour d'août deux mille six.

Gaston Lebel, directeur général/secrétaire-trésorier

## **AVIS PUBLIC**

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par madame France Leclerc (lots # 40-3 et 40-4) 41 chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-1.

Cette demande a pour but de permettre l'agrandissement du bâtiment principal dans la marge de recul avant (côté ouest) à 7 mètres au lieu de 7.5 mètres tel que décrété dans le règlement de zonage.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 5 septembre 2006 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 17<sup>e</sup> jour d'août deux mille six.

Gaston Lebel, directeur général/secrétaire-trésorier

## **AVIS PUBLIC**

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par monsieur Louis Bourbeau (lot # 263-2) 293D chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone R-17.

Cette demande a pour but de permettre un bâtiment principal ayant une largeur de 17.07 mètres au lieu de 15 mètres tel que décrété dans le règlement de zonage.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 5 septembre 2006 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

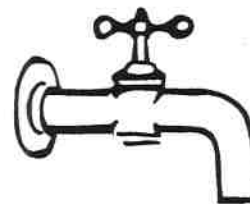
À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 17<sup>e</sup> jour d'août deux mille six.

Gaston Lebel, directeur général/secrétaire-trésorier

## Résumé des analyses des puits

À la suite d'une campagne de vérification des puits privés de notre municipalité, 42 puits ont été analysés pour vérifier le taux de coliformes totaux et de coliformes fécaux. Cette étude a été confiée à la firme *Bodycote* de Sainte-Foy.



La norme pour les coliformes totaux est de moins de 10 bactéries par 100 millilitres. Si cette norme est dépassée, l'eau est considérée hors norme. En ce qui concerne les coliformes fécaux, l'eau ne doit pas en contenir. S'il y a présence de coliformes fécaux, l'eau est considérée non potable.

### Coliformes totaux

Dans les normes		Hors normes							
0	1-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	> 80
18 (43 %)	8 (19 %)	7 (17 %)	3 (7 %)	0	0	0	0	1 (2 %)	5 (12 %)

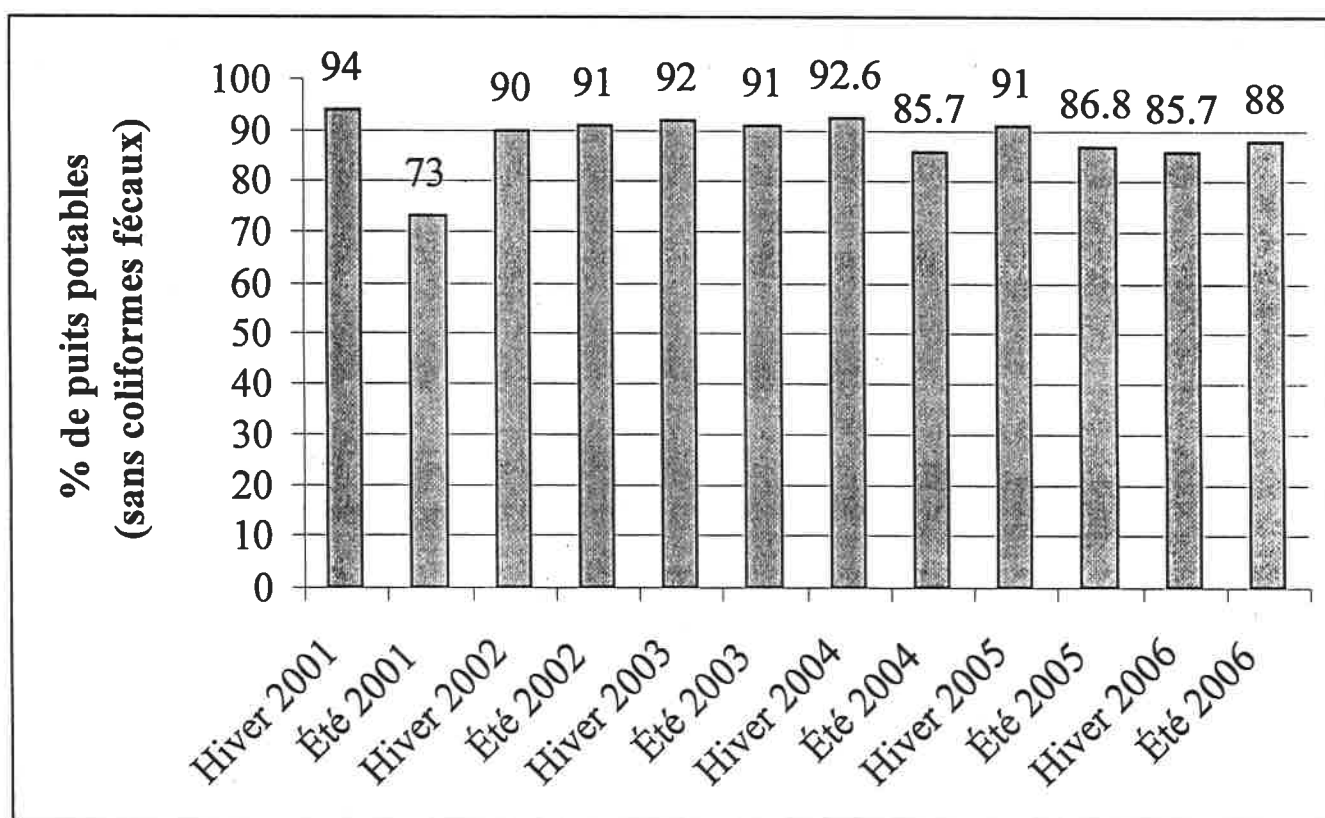
### Coliformes fécaux

Dans les normes	Hors normes (non potable)								
0	1-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	31-35	36-40	> 40
37 (88 %)	5 (12 %)	0	0	0	0	0	0	0	0

### Bactéries atypiques

0	1-25	26-50	51-75	76-100	101-125	126-150	151-175	176-200	> 200
8 (19 %)	4 (9.5 %)	4 (9.5 %)	1 (2 %)	2 (5 %)	0	0	0	0	23 (55 %)

### Comparaisons



# Bibliothèque La Ressource

## Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'août 2006

*Dans la nuit sous les étoiles*, de Barbara Delinsky  
*Le clandestin*, de John Grisham  
*Deux petites filles en bleu*, de Mary Higgins Clark  
*Un tourbillon de neige et de cendres*, tome VI, de Diana Gabaldon  
*La touche étoile*, de Benoite Groulx  
*Pas si fous, ces Français!*, de Jean-Benoît Nadeau et Julie Barlow  
*Les 3 modes de conservation des viandes*, de Maxime-Olivier Cloutier  
*Les femmes qui lisent sont dangereuses*, de Laure Adler et Stephan Bollmann  
*Carnets de l'île d'Orléans*, de Faber, Lise Julien et Marc Lebel



## Merci

Merci à monsieur Yves-André Beaulé pour le don à la bibliothèque d'un livre remarquable sur l'histoire du peuple juif en Europe pendant des années sombres du III<sup>e</sup> Reich, *Chronique de la Shoah, une histoire en mots et en images*.

## Gagnants des concours Livromagie et Livromanie

Félicitations aux gagnants des concours Livromagie et Livromanie. Les certificats-cadeaux de 25 \$ ont été gagnés par Ariane Gosselin-Blais et par William Webb, les gaminets ont été remis à Anne-Sophie Fournier et à Félix Côté. Bravo!

À noter que tous les participants à ce concours seront éligibles au tirage régional qui aura lieu en octobre et dont le grand prix est un ordinateur. Merci pour votre participation; félicitations aux gagnants et bonne chance pour le prochain tirage.

## L'actualité et les beaux villages du Québec

En juin 2006, le magazine *L'actualité* consacrait un dossier sur les 22 plus beaux villages du Québec. L'auteure de ce dossier, la romancière et historienne bien connue Micheline Lachance, s'est attardée aux charmes, aux histoires méconnues et aux spécialités de ces villages. Sainte-Pétronille y figure parmi les premiers avec deux autres villages de l'île d'Orléans.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de lire ce numéro, vous pouvez vous en procurer des exemplaires gratuitement à la bibliothèque et au bureau de la municipalité aux heures d'ouverture habituelles.

## Pensées

Lire, c'est boire et manger. L'esprit qui ne lit pas maigrit comme le corps qui ne mange pas. [...]  
Qui a bu, boira. Qui a lu, lira.  
*Victor Hugo (1802-1885)*

Lisez pour vivre.  
*Gustave Flaubert (1821-1880)*

Dans la lecture solitaire, l'homme qui se cherche lui-même a quelques chances de se rencontrer.  
*Georges Duhamel (1884-1966)*

*Gilles Gallichan*  
*Pour l'équipe des bénévoles*  
*de la bibliothèque La Ressource*

# La petite histoire de Sainte-Pétronille

## La maison Morin

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ce fut l'arrivée des premiers villégiateurs et le retour des deux plus vieilles familles, soit les Gourdeau et les Noël. Ces dernières s'établissent définitivement. Cette situation amena de la main-d'œuvre tant de l'extérieur que de l'intérieur de l'île. Pendant plus d'un siècle et demi des hommes et des femmes sont venus pour exercer différents métiers.



Parmi ceux-ci nous y retrouvons David Morin de l'Île aux Grues, charpentier et navigateur qui se marie à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans en 1825 à Élizabeth Gourdeau du village de Beaulieu compris dans cette paroisse. Cette famille de navigateur habitait alors sur la grève du nord, aujourd'hui la rue Horatio-Walker. À la génération suivante, nous y retrouvons William Morin, marin et navigateur qui exercera plus tard le métier de corroyeur à Québec, aussi marié à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans en 1855 à Flavie Goulet de cette paroisse.

C'est probablement au cours des années qui suivirent son mariage qu'il fit construire cette maison d'architecture québécoise, sise au 100, chemin du Bout-de-l'Île et qui ne comportait à l'époque que deux lucarnes à l'avant et à l'arrière de celle-ci. La maison passera ensuite aux mains de leurs deux filles, Fabiola dite Fabiana et Joséphine Morin de Québec, toutes deux célibataires. En 1932, la dernière survivante, Joséphine, suivant le désir de sa sœur Fabiola, en fait don à son neveu l'Honorable William Morin, avocat, époux de dame Yvonne Simard.

Suivant le testament de sa tante Joséphine du 18 juin 1929, passé devant le notaire J. Alexandre Gauvin de Québec, il se devait de la faire vivre sa vie durant, la placer dans un couvent de son choix, payer sa pension et lui fournir toutes les choses nécessaires à la vie; de la faire inhumer et payer tous les frais funéraires; de lui faire chanter un service funèbre et un service anniversaire et de lui faire dire un trentain de messes. Ce qui équivaut à une série de trente messes consécutives dites pour un défunt. La donation entre vifs était la manière pour les gens de garantir leur retraite.

Me W. Morin était aussi un ancien marin et en 1936 il aidait à la mise sur pied de *L'Association des propriétaires de navires à voiles et à moteurs* afin de regrouper une majorité de propriétaires de petites embarcations pour représenter adéquatement les intérêts de cette classe de marins.<sup>1</sup> Juge de la Cour Supérieure de Québec, Me Morin avait aussi la passion de la sculpture de petits bateaux en bois qu'il pratiquait dans ces loisirs à Sainte-Pétronille. Il a agi à titre d'avocat pour le Bureau du Transport du Gouvernement du Canada dans « L'investigation formelle dans les circonstances suivant l'échouement du S.S. *Franconia* sur l'île d'Orléans, le 12 juillet 1950. »<sup>2</sup> Rappelons que ce navire s'était échoué tout près de la rue Laflamme.

La maison Morin aujourd'hui plus que centenaire a été à différentes époques soit comme maison d'été et/ou à d'autres moments comme maison d'hiver. C'est vers les années 1950 que M. et Mme Morin décident de faire ajouter deux lucarnes à la maison, permettant ainsi un apport supplémentaire de lumière à l'intérieur de la maison. L'entrepreneur-menuisier, M. Herménégilde Émond avait dû de surcroît augmenter l'apport de lumière en y pratiquant des ouvertures vitrées de chaque côté de chacune de ces lucarnes, accroissant ainsi la vue vers l'extérieur sur trois côtés. Depuis 1982, la maison appartient à M. Maurice Bailly.

Daniel B. Guillot

Bibliographie sommaire:

<sup>1</sup> Massicotte, Benoît. Journal de bord. La revue maritime « L'Escale ». No 14, Avril-Mai 1986, pp. 19-20.

<sup>2</sup> L'aventure du RMS *Franconia* à Sainte-Pétronille (Île d'Orléans) 12-16 juillet 1950. Bibliothèque La Ressource, 2000.

-. Photo : collection de l'auteur. 1999.

# Comité des loisirs de Sainte-Pétronille

## TENNIS

Nous invitons nos joueurs, petits et grands, à un party hot-dog pour clôturer la fin de la saison de tennis à Sainte-Pétronille. Lors de cette journée, il y aura de l'animation, des matchs d'exhibition ainsi que des prix de présence.

Coûts : Gratuit pour nos joueurs membres et non-membres

Date : Samedi 9 septembre à 13 heures



## YOGA SELON L'APPROCHE VINIYOGA Automne 2006

### GOÛTEZ AU BIEN-ÊTRE INTÉRIEUR !

- REFAIRE LE PLEIN D'ÉNERGIE
- DIMINUER SON STRESS...MIEUX GÉRER SES ÉMOTIONS
- CRÉER UN ÉTAT PROPICE À LA MÉDITATION



EN OUVRANT L'ESPACE DU CŒUR,  
TOUT EN REDONNANT AU CORPS SOUPLESSE ET FORCE

**POSTURE      RELAXATION      RESPIRATION      MÉDITATION**

L'*approche du Viniyoga* permet d'ajuster le travail selon l'âge et les capacités de chacun, et ainsi vise à améliorer la santé et procurer une sensation générale de bien être et de joie profonde

\*\*\*\*\*

**Où :** Centre Communautaire Raoul-Dandurand (Sainte-Pétronille)

**Quand :** Débutants : mercredi et jeudi à 18 h 30 dès les 20 et 21 septembre  
Intermédiaires: jeudi à 19 h 45 dès le 21 septembre  
Initiés : mercredi à 19 h 45 dès le 20 septembre

**INFORMATION ET INSCRIPTION : CENTRE RAOUL DANDURAND, 13 SEPT. DE 19 H 30 À 21 H 00**

- Nicole Senécal, diplômée Centre Canadien de yoga, et É.T.Y.( École Internationale de Viniyoga). Formatrice d'enseignants 828-9565
- Caroline Genois, diplômée de É.T.Y. 684-3158

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 828-2270 ou nous l'envoyer par courriel ([ste-petronille@qc.aira.com](mailto:ste-petronille@qc.aira.com)) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le 5 septembre 2006.

#### Équipe de rédaction :

- Esther Charron, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot  
Gilles Gallichan  
Bernard Dagenais  
Robert Martel



*Le Beau Lieu*

Rédaction et infographie : Patricia Couture